

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 329 nommant les membres de la Commission de la Propriété Foncière pour l'année 1912.

n° 329

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
23 décembre 1911

Numéro JO  
n° 182 du 01/01/1912

Date du numéro  
1 janvier 1912

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'honneur : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 29 novembre 1899 instituant une Commission chargée d'étudier les demandes de concession,

### TEXTE INTÉGRAL

Article premier, — Sont nommés membres de la Commission de la Propriété Foncière pour l'année 1912 : MM. Le Secrétaire général, président. Marill, membre du Conseil d'Administration. Le chef du Service des Travaux publics. Le chef du 1<sup>e</sup> bureau du Secrétariat général. Le commissaire de police. Siguier, inspecteur à la Cie de l'Afrique Orientale. Kévorkoff, négociant à Diibouti.

#### Art 2

— La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

P. PASCAL.